



- Jusqu'à 400.000 € en cas d'accident
- Doublement en cas d'accident d'avion
- Pas de limite d'âge

À PARTIR DE :

5€
/ jour

EN FONCTION DE LA DURÉE DU SÉJOUR
FORFAIT ANNUEL

Soyez prévoyant et protégez votre famille en cas de décès ou d'invalidité accidentels, 24/24

Ce contrat modulable inclus le versement d'un capital à vos ayants droits (ou à la personne désignée de votre choix) ou bien à vous-même en cas d'invalidité.

CRITÈRES

DURÉE DE LA GARANTIE
JUSQU'À 12 MOIS

RÉSIDENCE

PAYS DE L'UNION
EUROPÉENNE

NATURE DU SÉJOUR

BUSINESS, EXPAT,
COURT SÉJOUR

DESTINATION

MONDE ENTIER

LIMITE D'ÂGE

AUCUNE

GARANTIES



INDIVIDUELLE
ACCIDENT

RENFORTS, OPTIONS & TARIFS

COTISATION

Souscription	jusqu'à 5 jours	jusqu'à 60 jours	jusqu'à 1 an
Par personne	28 €	5 € / jour	300 €

LES RENFORTS

- à ajouter jusqu'au jour du départ -

INDIVIDUELLE ACCIDENT 24H/24: à partir de 5 € / jour

Modification du montant de la garantie jusqu'à
400.000 € par personne, au lieu de 100.000 €

LES OPTIONS

- à souscrire le jour de l'adhésion -

INDEMNITÉ JOURNALIÈRE ACCIDENT : à partir de 15 € / mois

Versement d'une indemnité forfaitaire journalière jusqu'à 80 €
par jour en cas d'hospitalisation de l'assuré ou d'astreinte à
garder la chambre.

infos

- Aucun questionnaire médical préalable.

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

 IND. ACCIDENT	CAPITAL DÉCÈS OU INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE	100.000 € par assuré
	CAPITAL DÉCÈS OU INVALIDITÉ PERMANENTE EN CAS D'ACCIDENT D'AVION	Doublement de l'indemnité
	POUR LES ASSURÉS DE 80 ANS ET PLUS	l'indemnité versée en cas de décès ou d'invalidité est plafonnée à 20% du capital souscrit avec un maximum de 64.000 € .
	FRANCHISE RELATIVE EN CAS D'INVALIDITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • 10 % pour les assurés de moins de 75 ans • 50 % pour les assurés de moins de 80 ans • 80 % pour les assurés de 80 ans et plus
	AMÉNAGEMENT DU DOMICILE / VÉHICULE	<ul style="list-style-type: none"> • 10% du capital infirmité • Maximum : 10.000 €
	INDÉMNITÉ JOURNALIÈRE EN CAS DE COMA <i>(À PARTIR DE 10 JOURS CONSÉCUTIFS ET DURANT 365 JOURS MAXIMUM)</i>	40 € par jour

**PIONNIER DE L'ASSURANCE VOYAGE
 ET DE L'ASSISTANCE DEPUIS 1981**